

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 59 - Février 2021



« L'année 2020 restera marquée à jamais dans nos mémoires, avec cette pandémie qui dure et qui nous préoccupe chaque jour. Nous devons nous adapter et respecter les règles sanitaires, elles sont obligatoires et nécessaires. Nous faisons le maximum pour gérer cette crise. À quand la fin ?

Chaque année, le Maire et le conseil municipal présentent leurs vœux à la population. Malheureusement cette année, cette cérémonie n'a pas pu avoir lieu car les rassemblements sont interdits.

Avec la nouvelle équipe que je félicite pour son engagement, nous gérons notre commune du mieux possible.

Nous sommes en réflexion sur plusieurs projets. Un se réalisera pendant l'été (rénovation de la cantine, plafond, porte, réaménagement des sanitaires et création de toilettes handicapés).

Merci aux commerçants qui proposent des livraisons et des services à domicile pour aider les personnes âgées ou ne pouvant se déplacer.

Merci aux associations et à tous les bénévoles qui animent la commune. Espérons une reprise des activités festives rapidement.

Merci également à tout le secteur économique de la commune, aux écoles ainsi qu'aux agents qui assurent le fonctionnement communal.

Merci aux pompiers, médecin et infirmiers qui se dévouent au quotidien pour assurer leurs fonctions.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et qu'ils se sentent bien dans notre village.

Merci à tout le personnel communal, administratif et technique, pour leur implication au quotidien.

Je vous assure de ma disponibilité pour discuter de problèmes divers et leur trouver une solution dans le respect de la légalité.

Je vous adresse mes meilleurs vœux, à vous et à vos proches, pour cette nouvelle année qui commence ».



Bernadette COURRIOUX
Maire

SOMMAIRE

	Page		Page
Actualités	2	Les Commissions et Comités préparent...	16
La vie des Associations	7	Les infos du Conseil Municipal	19
Vie pratique	12	État civil	26

LETTRE AUX NOUVEAUX PIERREFITTOIS

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes récemment installés dans notre joli village. Félicitations. En raison des conditions sanitaires, nous ne pouvons pas, pour le moment, vous inviter afin de faire connaissance et vous présenter tous les atouts de Pierrefitte. Nous le ferons dès que les réunions seront de nouveau autorisées.

En attendant, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez besoin d'informations :

- Téléphone : 02 54 88 63 23
- Mail : pierrefitte.41mairie@wanadoo.fr

Nous vous conseillons également de télécharger sur votre smartphone l'application **PanneauPocket**. Vous recevrez ainsi automatiquement les informations utiles.

Il en est de même si vous vous inscrivez sur la Pierrefittoise (page d'accueil du site Internet officiel) sur www.pierrefitte-sur-sauldre.fr.

Pierrefitte a également son compte officiel sur Facebook.

Je vous souhaite la bienvenue à Pierrefitte. Bien cordialement.

Bernadette Courrioux
Maire

ACTUALITÉS



Remise de médaille

Lors du dernier Conseil Municipal du 22 janvier 2021, Mme le Maire a remis la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale – Échelon Argent à Mme Sabrina CHAPART.

Après l'obtention d'un BTS Assistant de Direction en 1998, Sabrina a débuté son parcours professionnel au sein de plusieurs structures privées et publiques telles que le CRG de Mont-Évray à Nouan-le-Fuzelier, les sociétés Taillibert et Distrijet au jardin d'entreprises de Selles-Saint-Denis, l'Ehpad de Salbris et la Société Papetière Orléanaise à Olivet.



- Le 28/08/2000 – date d'entrée à la mairie de Pierrefitte en tant qu'agent administratif,
- Le 28/08/2001 – agent administratif qualifié,
- Le 01/01/2007 – adjoint administratif de 2^{ème} classe par intégration,
- Le 01/07/2015 – adjoint administratif de 1^{ère} classe suite à réussite à examen professionnel,
- Le 01/01/2017 – adjoint administratif principal de 2^{ème} classe suite à reclassement,
- Le 01/07/2020 – adjoint administratif principal de 1^{ère} classe suite à avancement de grade.

Toutes nos félicitations à Sabrina !

Bernadette Courrioux
Maire

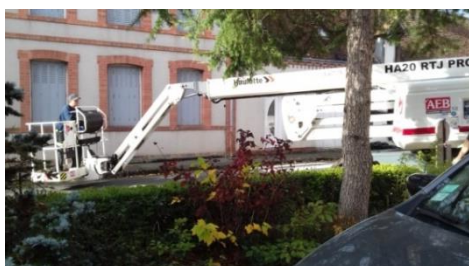
Le Père Noël est passé quand même ! Ouf...



Par ces temps de Covid-19 où malheureusement presque tous les événements ont dû être annulés à Pierrefitte, comme ailleurs, le **Conseil Municipal avait quand même organisé** l'arrivée du Père Noël autour de l'Église pour le plaisir des petits. Il est arrivé avec son lutin sur un poney lui aussi spécialement habillé pour l'occasion. Une trentaine d'enfants étaient présents et autant d'adultes qui, tous masqués, respectaient les distances de sécurité. Une brioche avait été distribuée à chaque enfant.



Élagage



Les arbres n'ayant pas été élagués depuis de nombreuses années, il était temps d'y remédier. Nadège, Cyril et Laëtitia se sont attaqués à ce travail difficile, aidés par Michel Amiot au sol. Les tilleuls place de l'Église, les marronniers dans la cour de l'école, la cour du Presbytère, les bouleaux vers les Haras, et route de Salbris y ont perdu leurs branches en trop. En plus, les lampadaires dangereusement penchés du stade sont également tombés sous ce travail acharné.



Rentrer dans la cour de l'école était un travail au millimètre près. Nadège s'applique.

La cour de l'école est maintenant sécurisée, Les vieilles branches n'y tomberont plus.



Route de Salbris



De nombreux élus, M. Depardieu, M. Desmons et Mme Fernandes, ont donné de leur temps avec Mme le Maire et les adjoints pour aider.

Cyril n'a pas le vertige !



Au stade, il fallait couper les poteaux des lampes avant que celles-ci ne tombent toutes seules.

Que font nos agents municipaux ?

Le travail principal de **Nadège, Cyril et Laëtitia** est bien sûr l'entretien des espaces verts de la commune, mais ils sont tous les trois polyvalents et réalisent bien d'autres travaux tels que :



- * **Entretien général** des logements et autres bâtiments de la commune ; petites réparations (changement de robinets, débouchage de syphon...) ,
- * Ils viennent de terminer les travaux du nouveau bureau du Maire. Par contre l'électricité et la téléphonie sont confiées aux professionnels,
- * **Installation et entretien** des bancs publics ; **niveler** les trous de sangliers,
- * **Réparation** des jeux extérieurs pour les enfants...,
- * **Voirie** (bouchage de trous avec enrobé sur les routes et calcaire sur les chemins communaux), peinture passages piétons...,
- * **Eau et assainissement** : un certain nombre de travaux viennent d'être confiés à Véolia, mais il en reste à la charge de nos employés (voir **détail page 19**),
- * **Portage de repas** à domicile,
- * De nombreux autres travaux sont réalisés par eux. Il est difficile de les noter tous ici. Leur polyvalence permet dans beaucoup de situations d'éviter le recours aux entreprises extérieures.

Pendant que Cyril fait du ponçage au rez-de-chaussée pour le bureau de Mme le Maire, Nadège et Laëtitia réalisent les finitions dans les deux bureaux à l'étage.

BIBLIOTHÈQUE

Goûter-lecture, une première expérience motivante !



Le **mercredi 21 octobre 2020**, avec le soutien de la bibliothèque de Pierrefitte sur Sauldre, a eu lieu notre premier goûter-lecture. Cette animation, adressée à nos plus jeunes habitants, a rassemblé une vingtaine d'enfants. À cette occasion, ces derniers ont pu écouter



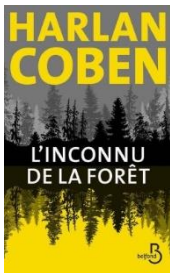
des histoires puis partager un petit goûter.

Les enfants, très attentifs, se sont pris au jeu et certains ont pu, à leur tour, lire quelques lignes. De quoi ravir petits et grands et motiver nos troupes à renouveler l'expérience à chaque vacance scolaire, dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

*Ophélie Fernandes,
Animatrice des goûters-lectures*

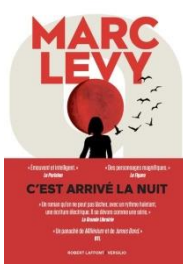
La **Bibliothèque Municipale** est restée ouverte autant qu'elle était autorisée à le faire pendant ces périodes troublées. À chaque ouverture, dans le plus strict respect des conditions sanitaires, le succès était présent car certains jours jusqu'à 18 personnes sont passées pour emprunter des livres, pour adultes et enfants. Elle a repris ses horaires habituels : **Mercredi 10h00-11h30 / Samedi 10h00-12h00**
Pendant le temps du couvre-feu la bibliothèque n'ouvrira pas les vendredis.

Vous trouverez beaucoup de nouveautés car nous avons acheté, pour les adultes, 11 nouveaux policiers et 24 nouveaux romans. **Trois exemples ci-après.** Nous avons pensé aussi aux enfants en complétant nos collections par 10 nouveaux romans pour les CE1 et CE2 et 11 nouveaux pour les CM1 et CM2. Nous avons aussi acquis de nouvelles séries de BD pour enfants telles que : DAD, MAGIC 7, À CHEVAL, LOUCA, Anatole la Tuile, 109 rue des soupirs.



Le maître incontesté du thriller vous emmène en balade sur le chemin d'une nouvelle insomnie... Prenez garde à ne pas vous perdre. Son nom est une énigme tout comme son passé. Il a grandi dans les bois. Seul. Aujourd'hui, c'est un enquêteur aux méthodes très spéciales. Vous ignorez tout de lui. Il est pourtant le seul à pouvoir retrouver votre fille et cet autre lycéen disparu. Le seul à pouvoir les délivrer d'un chantage cruel. D'un piège aux ramifications inimaginables. Mais ne le perdez pas de vue.

Ne vous fiez pas au bonheur de façade... Anne et Marco sont invités à dîner chez leurs voisins. Au dernier moment, la baby-sitter leur fait faux bond. Qu'à cela ne tienne : ils emportent avec eux le babyphone et passeront toutes les demi-heures surveiller le bébé. La soirée s'étire. La dernière fois qu'ils sont allés la voir, Cora dormait à poings fermés. Mais de retour tard dans la nuit, l'impensable s'est produit : le berceau est vide. Pour la première fois, ce couple apparemment sans histoire voit débarquer la police chez lui. Or, la police ne s'arrête pas aux apparences... Qu'est-ce que l'enquête va bien pouvoir mettre au jour ? Un chef-d'œuvre de suspense, de twists et de faux-semblant, best-seller en Grande-Bretagne et aux États-Unis, déjà en cours de publication dans 30 pays.



Ils sont hors-la-loi - Mais ils œuvrent pour le bien.
Ils sont amis et partagent leurs secrets - Pourtant ils ne se sont jamais rencontrés
Jusqu'au jour où... C'est arrivé la nuit - Le premier tome de la série 9.

Ils en parlent :

" Les portraits des personnages sont magnifiques avec leur fêlure et leur passé... Le fabuleux conteur sait tenir en haleine son lecteur ». Le Figaro Littéraire, Mohammed Aïssaoui.

" Marc Levy signe une fresque ambitieuse. Un panaché de Millénium et de James Bond ». RTL, Bernard Lehut.

Merci de respecter le délai de retour de ce que vous avez emprunté.

Cette année, la Covid-19 a un peu compliqué la tâche mais, depuis Octobre, la bibliothèque a été ouverte régulièrement. Nous avons écrit aux retardataires et attendons toujours le retour d'un nombre assez important de livres.

Nous serions ennuyés d'être obligés d'appliquer le règlement et de demander le remplacement des livres ou à l'extrême c'est le Trésor Public qui en réclamera le paiement.

En cas de confinement et si permis par les autorités

La bibliothèque organisera un service « téléphoner-récupérer ».

Vous pourrez réserver un livre par téléphone au **02 54 97 02 02** le **mercredi de 10h à 11h30**. Nous fixerons ensemble le rdv pour le samedi suivant de 10h à 12h pour venir le récupérer à la porte.

Ceux qui le souhaitent peuvent consulter à l'avance le catalogue de la bibliothèque en ligne à l'adresse :

<https://pierreffitte-portail.c3rb.org>



Programme OFF de l'évènement Vagabondages

Pour la première fois à Pierrefitte, **découverte de robots** pour tous les âges, interactifs, programmables, drôles et/ou éducatifs.

Ce sera le **mardi 4 Mai de 14h30 à 16h30**
à la Salle des Fêtes

À ne manquer sous aucun prétexte !

*Pirkko Turunen,
Responsable de la Bibliothèque*



SAPEURS POMPIERS

Activités du centre de secours

La commémoration annuelle de notre Sainte Barbe donne traditionnellement l'occasion de rendre hommage aux sapeurs-pompiers actifs, anciens et disparus, et de vous présenter le bilan d'activité de la caserne couvrant le territoire de Pierrefitte et de Souesmes.

Mais, cette année, les conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 ne nous ont pas permis d'organiser cette cérémonie publique.

Aussi je vous donne les informations suivantes concernant le centre d'incendie et de secours de Pierrefitte pour l'année 2020 :

- 107 Assistances à personne, dont 14 avec la présence du SMUR,
- 5 Accidents de circulation,
- 1 Feu de Garage,
- 4 Feux de cheminée,
- 8 Feux de broussaille et forêt,
- 15 Opérations diverses.



Le centre de secours a effectué 140 interventions.

Nous avons été deux mois sans intervention. Cela est dû à l'impact de la crise sanitaire que nous avons passée, et a contribué à cette diminution de sollicitation opérationnelle par rapport à l'exercice antérieur.

Vu le changement climatique, la saison estivale 2020 a été très ensoleillée. Ces conditions ont favorisé des départs de feu dans notre département dont 2 sur notre commune.

Celui de la Pacaudière et des Bas Jarriers, mobilisant de nombreux véhicules sur l'après-midi, la nuit et le dimanche matin sur ces incendies dont la superficie était de plusieurs hectares sous 40 degrés...



Puis s'est déclaré l'incendie à la Prée, commune de Souesmes, mobilisant une bonne partie de notre département ainsi que les départements limitrophes (Bourges, Tours, Orléans). Au plus fort du sinistre, nous étions environ 200 sapeurs-pompiers à combattre ce feu virulent.

Nous avons vu pour la première fois en Sologne des largages de produit retardant



effectués par des avions DACH sur ce feu de 50 hectares, avions basés à Angers et canadiens à Châteauroux. Vu le changement climatique et l'augmentation de la chaleur, ce regroupement d'aéronefs sera fait tous les ans en période estivale.

Toute l'équipe du centre de Pierrefitte a participé par rotation une partie de la semaine jour et nuit à son extinction.

Je les remercie vivement pour leur disponibilité, leur dévouement et leurs compétences.



L'A PEPS

Premier bilan après cette rentrée scolaire.

Nous avons essayé l'annulation de nos deux premières manifestations, le rallye d'halloween et le vide ta chambre.

Entre temps nous avons tout de même réussi à mener à bien notre **vente de gâteaux BIJOU** qui a plutôt bien plu avec 70 commandes passées.

Pour clore l'année 2020 et après une très bonne idée glissée dans nos oreilles (merci à Cindy COURRIOUX), nous avons proposé aux écoles de faire réaliser aux enfants la décoration de petites planches avec leur prénom sur le thème de Noël. Les écoliers s'en sont donnés à cœur joie et nous avons pu, grâce à l'accord des communes, entreposer les œuvres sur des panneaux pendant la période des fêtes de fin d'année afin de décorer les centres bourgs. Nous remercions encore les parents qui se sont portés volontaires sur ce projet, les enseignants et les maires de Pierrefitte et Souesmes.



L'équipe de L'A PEPS retrousses de nouveau ses manches et réinvente sa soirée **tartiflette/karaoké**, malheureusement annulée, en vous proposant le plat à emporter le samedi 13 février, nous espérons vous compter nombreux ! Commande avec règlement au préalable. Nous continuerons notre lancée avec notre traditionnelle **vente de chocolats de Pâques** à partir de début février jusqu'à début mars. Pour plus de facilité, pensez à commander en ligne !

Pour ces deux événements, les infos vous parviendront très vite (psitt : surveillez PanneauPocket et le site de la commune).

Pour finir et parce que nous restons optimistes, nous **recherchons des lots** pour notre **kermesse de fin d'année** scolaire. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire un don de lots aux coordonnées en bas d'article. Merci à vous !

À bientôt.
lapeps41@gmail.com
0762485946

Le bureau :

Anne FAUCARD, Vanessa MAILLET, Cécile GERMAIN, Mélanie POZZI, Hélène BONIN

Le conseil d'administration :

Amélie LAVINA, Claire VERDICCHIO, Isabelle BOUTON

Les membres de l'A PEPS

LE MOT DES MARCHEURS



Au nom du comité de pilotage, je vous souhaite une belle année 2021, pleine d'espoir, et une très bonne santé.

Notre activité s'est arrêtée à l'issue de la sortie à la Ferté-Beauharnais le 26 octobre dernier, 2 mois seulement après la reprise et, à l'heure actuelle, il est impossible de dire quand nous pourrions recommencer à marcher en groupes.

Comme l'an passé, nous n'organiserons pas notre traditionnelle marche du 2^{ème} dimanche d'avril. Nous avons, à mon grand regret, pris cette décision car, même si la situation sanitaire venait à s'améliorer d'ici là, les contraintes

liées à la pandémie sont incompatibles avec l'esprit de convivialité dont nous avons toujours fait preuve lors de cette manifestation annuelle.

Nous allons juste espérer pouvoir reprendre notre activité hebdomadaire le plus vite possible...



Patrick Després

MOTO ÉVASION 2000



**MOTO ÉVASION 2000 vous souhaite
une très belle année 2021**

Qu'elle vous apporte santé, bonheur et surtout la sérénité qui nous a tant manqué en 2020.

Malgré un avenir incertain, nous sommes toujours dans l'espoir de pouvoir organiser quelques sorties cette année (pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler au numéro ci-dessous).

Nous aurons, je l'espère, le plaisir de vous rencontrer lors de notre paella prévue le **dimanche 20 juin** sous le préau de l'Asile.

*La Présidente, **Martine Jobez**
Tél. : 06 78 48 20 49*

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Tous les membres de l'amicale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. Qu'elle vous apporte bonheur et santé.



Nous avons clôturé 2020 par la vente de nos calendriers. Je tiens à remercier tous les Pierrefittois, venus nombreux, qui se sont déplacés lors de nos permanences à notre centre.

Si certains ont manqué la vente, n'hésitez pas à revenir vers moi.

Pour ce qui est des manifestations 2021, notre soirée dansante de mars prochain sera, malheureusement, annulée, puisqu'à l'heure où je vous écris, il nous est impossible d'organiser quoique ce soit.

Nous devons tous faire preuve d'agilité. Prenez soin de vous.

Yann Guérin

LOISIRS GYM



*Une activité ludique
et bienfaisante !*

Du fait de l'épidémie de la Covid 19, nous sommes pour l'instant dans l'impossibilité de reprendre nos activités de gymnastique à la salle des fêtes.

Suivant l'évolution de l'épidémie et les décisions gouvernementales à venir, nous examinerons la possibilité de reprendre, dès que possible, nos séances du mardi de 18h30 à 19h30 avec un protocole adapté à la situation sanitaire pour éviter tout risque de contamination.

De même, le concours de belote et la randonnée prévus en ce début d'année ne pourront se dérouler que si la situation sanitaire le permet.

Dans l'attente, prenez soin de vous et meilleurs vœux pour 2021.

*Le secrétaire,
Michel Caillaud*



LE CLUB DU RENOUVEAU

Après l'année particulière que nous venons de vivre, espérons que 2021 sera plus clémentine !

Nous vous souhaitons une bonne nouvelle année plus insouciant et plus animée, ainsi qu'une bonne santé.

Restons vigilants pour le bien de tous et pouvoir bientôt se réunir à nouveau. Nous ne manquerons pas de vous informer de cette reprise tant attendue !

Bien cordialement.

Aline Jacquelin



MUSIC'ARTS



Comme d'autres associations, nous devons **annuler la Balade des Arts** en espérant qu'elle pourra, enfin, retrouver les rues de Pierrefitte en 2022. Par contre, nous essayons de maintenir les deux concerts planifiés.

Nous vous conseillons de noter d'ores et déjà sur votre agenda :

Le samedi 28 Août 2021. Nous avons invité « **La P'tite Boutique** » pour animer une soirée musicale joyeuse à l'Asile.

Le samedi 30 Octobre 2021. C'est le « **Trio Terzetti** », avec ses musiques classiques, jazzy, tango etc... Nous vous en reparlerons.

Notre Assemblée Générale s'est faite cette année par correspondance.

Si vous souhaitez devenir membre de Music'Arts, manifestez-vous auprès de Ghislaine au 02 54 88 80 63 ou Pirkko 06 07 15 08 19.

*La Présidente,
Pirkko Turunen*

NOUS AVONS RENCONTRÉ...

Des talents cachés dans notre commune

Nous avons beau vivre dans un petit village, certains de nos habitants font preuve d'audace et de persévérance pour mettre au grand jour leur talent !



En effet, **Claire VERDICCHIO**, habitante de Pierrefitte depuis 10 ans, mariée et mère de deux petites filles de 6 et 3 ans, a co-écrit, avec une de ses amies et ancienne collègue, Amélie SUREAU, un livre intitulé : « **#WONDER PARENTS** ».

Travaillant toutes deux dans le milieu de la petite enfance, ces deux écrivaines en herbe, souhaitaient mettre à profit leurs expériences professionnelles mais surtout de mamans.

Ainsi, ce livre a pour but d'accompagner, et conseiller les futurs et/ou les jeunes parents dans une des plus belles aventures de leur vie : la parentalité. Il apporte une vérité sans tabou et accompagne, en déculpabilisant, les futurs parents sur la grossesse et l'accouchement, le tout avec humour.

Ce livre, joliment illustré par Virginie BARBELLION, a été écrit en un peu plus d'un an.



Si vous souhaitez vous le procurer, il est disponible sur : www.thebookedition.com au prix de 18,10 euros. Vous pourrez aussi l'emprunter à la bibliothèque.

Ophélie Fernandes

LES PIERREFITTOIS À POILS

animaux domestiques et sauvages de notre commune

Les Chiens



Il y a bien des raisons qui nous portent à adopter une boule de poils : une présence réconfortante, rassurante, motivante. Un compagnon pour faire de grandes balades ou à câliner sur le canapé, pour sécuriser la maison ou collaborer à la chasse. Néanmoins, nous n'avons pas besoin de rechercher très longtemps pour trouver des familles qui n'envisagent pas d'adopter un gardien peut-être trop poilu, trop gueleurd, trop imposant dans l'organisation du foyer.

Pour ceux qui franchissent le pas, il faut savoir que les chiens sont dorénavant **obligatoirement cédés avec une identification et un certificat de bonne santé vétérinaire** dont les frais sont répercutés sur le prix d'achat par l'éleveur, qu'il soit professionnel ou particulier. **Depuis ce début d'année 2021, le fait de céder ou de détenir un animal non identifié peut être puni d'une amende de 750 €.** Pour apporter de l'eau au moulin de certains, le coût d'achat de l'animal n'est que la partie apparente de l'iceberg – frais vétérinaires, nourriture, équipements et... prix des dégradations de l'animal que vous lui pardonneriez dès qu'il vous regardera avec ses petits yeux tristes.

Pensez aussi à rechercher votre futur compagnon auprès des associations mobilisées pour trouver des foyers aimants à leurs pensionnaires sur le site internet : www.secondechance.org

Pour vivre en harmonie avec votre chien... et vos voisins, l'éleveur vous donnera de précieux **conseils éducatifs, à suivre particulièrement les 2 premières années** mais il faut garder en tête que vous serez automatiquement considéré responsable par les assurances en cas d'incident si votre chien n'est pas attaché lors des sorties, même s'il ne ferait pas de mal à une mouche.

Pensez aux sacs lors des balades pour ne pas laisser les traces de votre passage sur les trottoirs et les baskets des autres promeneurs.

Malgré cela, nous sommes beaucoup à ne pas imaginer une maison sans ce gardien, et à avoir une boule au ventre devant un panier vide de son occupant qui disparaît de nos vies toujours trop rapidement ; les tortues vivent bien plus longtemps mais n'apportent pas les mêmes léchouilles et sont tellement moins douces...

Pour conclure, je vous partage la citation du photographe animalier Roger Caras :
« Les chiens ne sont pas toute notre vie, mais ils rendent notre vie plus complète. »

Amélie Lavina



La Grande Sauldre déborde à nouveau

LES JARDINS DE PIERREFITTE

À chaque parution, vous trouverez dans cette rubrique une plante présente dans les massifs de Pierrefitte

Euphorba Characias



Attention, toutes les variétés d'euphorbe possèdent un latex irritant.
Certaines euphorbes sont devenues des succulentes, mais ce ne sont pas des cactus.
Il existe plus de 2300 variétés d'euphorbe (annuelles, bisannuelles, vivaces, succulentes).

<i>Famille</i> : euphorbiacées <i>Floraison</i> : juin à septembre <i>Sol</i> : bien drainé	<i>Exposition</i> : soleil ou mi-ombre <i>Rusticité</i> : résiste jusqu'à -15°C <i>Multiplication</i> : par semis ou bouturage <i>Taille</i> : 5 cm à 90 cm
Aspect  Vivace dressée sur hautes tiges garnies de feuilles vertes allongées et étroites Inflorescence en épis ou en bouquet © François Segard	Semis et plantation Planter dans un sol bien drainé mais se contente d'un sol pauvre Bien espacer les pieds de 25 à 40 cm Multiplication : - par semis de mai à juillet - par bouture de la tête après la floraison
Entretien Pailler pour éviter la pousse des mauvaises herbes autour Biner modérément au pied, car l'euphorbe n'apprécie guère Éviter l'humidité stagnante	Taille Rabattre les tiges fleuries, si on ne souhaite ni utiliser les graines ni essaimer dans le jardin Attendre que les inflorescences soient fanées pour éviter que le latex ne s'écoule

LE SAVIEZ-VOUS ? L'*Euphorbia lathyris*, ou Euphorbe épurge, est une variété qui repousse les taupes.
Pour cela, il faut lui couper les branches et les introduire dans les galeries.
Le latex, contenu dans les tiges, irritera leurs museaux.

Marie Garrec

VIE PRATIQUE

Des nouvelles du numérique



La **4G Orange** pour la téléphonie mobile est, **enfin**, opérationnelle !

L'installation de la **fibre optique** pour le Haut Débit avance.

On peut considérer (prudemment) qu'au deuxième semestre les travaux pour amener la fibre jusqu'à l'habitation seront en cours.

Nous vous tiendrons informés en temps voulu.



En cas de confinement ou autres impératifs, livraisons possibles.

Tél 02 54 88 61 78

Elle ouvrira bien sûr son bar dès que ce sera autorisé.

- 



Tél 02 54 96 56 62

Épicerie HURBAIN

Vous trouverez tout ou presque à l'épicerie – profitez-en :

- Fruits et légumes – en saison ils sont de proximité (asperges, fraises, etc...)
- Viandes et charcuteries de base
- Crèmerie – lait, beurre, yaourts, fromages de Sologne (chèvre et vache), œufs
- Boissons
- Sucre, farine, biscuits, biscottes, chocolats, confitures...
- Produits d'entretien et d'hygiène
- Fleurs selon les événements (Rameaux, Toussaint, Muguet...)
- Sur commande, possibilité d'avoir des produits alimentation/hygiène de toutes marques



Livraison gratuite

Dorothée et Franck avaient préparé du renouvellement, mais la crise sanitaire a retardé la mise en application. Dès que la situation s'améliorera ils se remettront à ces projets.

**L'épicerie est ouverte tous les jours de 8h à 12h30 et de 15h à 19h30,
Fermée les lundis et dimanches après-midi – 21 place de l'Église - Tél 02 54 88 60 56**

Salon de Coiffure SÉDUCTION



Vous avez envie d'une nouvelle tête... vous y trouverez des conseils avisés :

- Coupe
- Brushing
- Couleur
- Mèches, Balayages
- Etc...

Possibilité de se faire coiffer à domicile (restreint si confinement).

Sophie peut aussi vous chercher chez vous pour venir dans son salon si vous avez des difficultés à vous déplacer.

**Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h et 14h à 19h
Samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h/17h30 - Fermé le mercredi
Quelques adaptations sont possibles si besoin – 16 rue de Chaon - Tél 02 54 88 57 47**

Garage POIGET

Vous avez besoin d'un véhicule neuf ou d'occasion,
vous le trouverez chez Pascal et Sylvia !

- Pascal et son équipe réparent quasiment toutes les marques
- Vous y trouverez du carburant, des bouteilles de gaz et divers produits pour véhicules

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 19h - Mardi à vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 8h00 à 12h00 - Fermé le dimanche

9 rue de Nouan - Tél 02 54 88 62 13



Garage Agricole Christian HÉRAULT



Depuis 30 ans au service des pierrefittois et des environs.
Aujourd'hui pour certaines activités, seul à 40 à 50 km à la ronde !

Maintenance et entretien matériel agricole toutes marques et forestier.

40 rue de Chaon

Tél 02 54 88 63 03 ou 06 80 37 31 74

garage.herault.christian@orange.fr

Les artisans de Pierrefitte seront mis en valeur dans le prochain numéro du Pierrefittois.

Atelier « Mon logement pour demain »

**Le mercredi 17 Mars, de 14h à 17h,
à la Salle des Fêtes**

Cet atelier s'adresse aux habitants de **plus de 60 ans**. Il participe à la **prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées**.

L'atelier est organisé par la Mutualité Française Centre-Val-de-Loire et sera animé par un ergothérapeute.

Sujets abordés :

- les besoins éventuels d'aménagement pour adapter votre logement aux contraintes de l'âge.
- les solutions financières,
- réponses à vos questions.

Si vous êtes intéressé(e)s merci de vous inscrire auprès de Emilie Vandendriessche au 06 32 36 36 54 (Ergothérapeute)

Enquête statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie des Ménages 2021

Comme vous le savez, l'état a besoin de statistiques pour lui permettre de mieux adapter ses politiques auprès de la population.

L'**INSEE** prévoit de réaliser cette étude auprès de 18 000 logements **tirés aléatoirement** sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux peuvent se situer à Pierrefitte.

Les personnes concernées seront interrogées par Mmes Belnoue, Broniewski, Fournier et Moreau, **enquêteuses de l'Insee**, munies d'une carte officielle. Si vous êtes tiré(e)s au sort vous serez prévenu(e)s individuellement.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site officiel :

<https://www.insee.fr/fr/information/4230346>

URGENCE EAU

**Dans le cas d'une fuite d'eau sur votre compteur
→ appelez la MAIRIE aux heures d'ouverture (02 54 88 63 23)**

**Si la Mairie est fermée (samedi, dimanche, soir, nuit, etc...),
appelez VEOLIA au 09 69 32 35 29**

RAPPEL : Les factures d'eau sont à régler directement au Trésor Public (et non à la Mairie), ou par Internet (site TIPI – références mentionnées sur votre facture).

Vous pouvez aussi utiliser le service mis en place au Pause Café pour régler toutes les factures émises par le Trésor Public (pas uniquement l'eau).

Chenilles processionnaires



Nous avons découvert dans quelques sapins de la commune des cocons de chenilles processionnaires. Vous savez que lorsqu'elles descendent au sol, elles sont particulièrement dangereuses pour vos animaux.

Notre conseil : observez vos sapins et, en cas de cocons, **coupez la branche. Brûlez la branche avec les cocons.**

LES COMMISSIONS ET COMITÉS PRÉPARENT...



Commission Communication / Patrimoine / Culture

**ART de la RUE = STREET ART
Un nouveau MUR à Pierrefitte**

Il y a 2 ans, vous aviez apprécié l'animation autour du « graffiti » du pignon de la Salle des Fêtes.

En 2021, en partenariat avec Sculpt'en Sologne – Artrimoine, nous renouvelons l'expérience.

Cette fois-ci, nous rendrons propres et agréables à l'œil les murs des anciens ateliers municipaux vers le cimetière.

L'évènement aura lieu les vendredi 18 et samedi 19 Juin. Nous avons invité deux nouveaux artistes pour un nouveau style. En attendant vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates sur votre agenda.

*Pirkko Turunen,
Pour la Commission*

Commission Commerce-Artisanat-Agriculture

La commission recherche activement des **commerçants non sédentaires** et des **producteurs en vente directe** pour la mise en place d'une offre hebdomadaire de marché à partir du printemps 2021.

Nous recherchons également des **vendeurs de produits « en vrac »**, c'est-à-dire sans contenant ni emballage.

Si vous êtes intéressés ou connaissez des commerçants ou producteurs à contacter, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la commission.

*Amélie Lavina
Pour la Commission*

Commission Développement Durable et Transition Écologique



Résultat de l'appel à idées Déchets (thème choisi pour cette année 2021)

Nous déplorons une participation faible avec 3 contributeurs qui gagnent chacun un lot :

Caroline MARTIN : Prix spécial pour participation majeure

- Réalisation de composteurs,
- Présentation SMICTOM,
- Communication sur usage de contenants réutilisables chez les commerçants + implication associations et écoles pour fabriquer des sacs à offrir aux habitants,
- Achat de poules de réforme.

Ethan LAVINA : Prix enfant

- Concours de fabrication de fusées en déchets.

Anne FAUCARD : Prix adulte

- Organisation CleanWalk,
- Mise en place d'une recyclerie.

Un point tri – préalable à une recyclerie – sera mis en place dans les locaux de la Poste qui disposent d'un espace vide depuis la suppression du point tourisme. Selon les partenariats engagés avec les associations et le SMICTOM, vous pourrez y déposer, dans les prochaines semaines, **les piles, ampoules, cartouches d'encre, bouchons plastiques... en vue de leur recyclage.**

D'autres contacts se dessinent pour mettre en application les idées proposées selon les contraintes sanitaires. N'hésitez pas à proposer de nouvelles idées à la commission !

*Amélie Lavina,
Pour la Commission*

Comité de revitalisation du centre-bourg



Le périmètre de ce projet ne se cantonne pas qu'au centre-bourg mais doit intégrer le développement du village dans son intégralité. Le maintien et le développement des commerces en font également partie.

Pour ce faire, il nous faut amener des habitants au centre-bourg, ainsi que des services publics (quelques exemples : agrandissement de la bibliothèque, espaces de télétravail, espaces pour la jeunesse, espaces de formation à l'informatique, salle d'exposition,...), étude sur possibilité de rouvrir des commerces qui sont à vendre en se positionnant sur un éventuel achat des murs.

Pour mener à bien nos réflexions, nous avons pris attache avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et de l'Environnement) qui propose 4 jours de travail gratuits.

Après avoir échangé avec ce conseil sur nos projets, une première réunion s'est déroulée le 19 Janvier 2021.

Projet de planning prévisionnel, susceptible de modifications

Fin Mars 2021 : Analyse et diagnostic

Fin Avril 2021 : Démarche prospective (partenariat, soutiens institutionnel et financier, porteur de projet...)

Mai/Juin 2021 : Proposition de scénarii suite aux retours de la démarche prospective – Mise en débat avec le groupe de travail

Juin/Juillet 2021 : Ajustement et approfondissement d'un scénario suite aux retours du groupe de travail

Septembre/Octobre 2021 : Travail préparatoire à la consultation/participation des habitants

Novembre 2021 : Réajustement suite aux retours consultation

Décembre 2021/Janvier 2022 : Définition des conditions de mise en œuvre et d'opérationnalité du projet

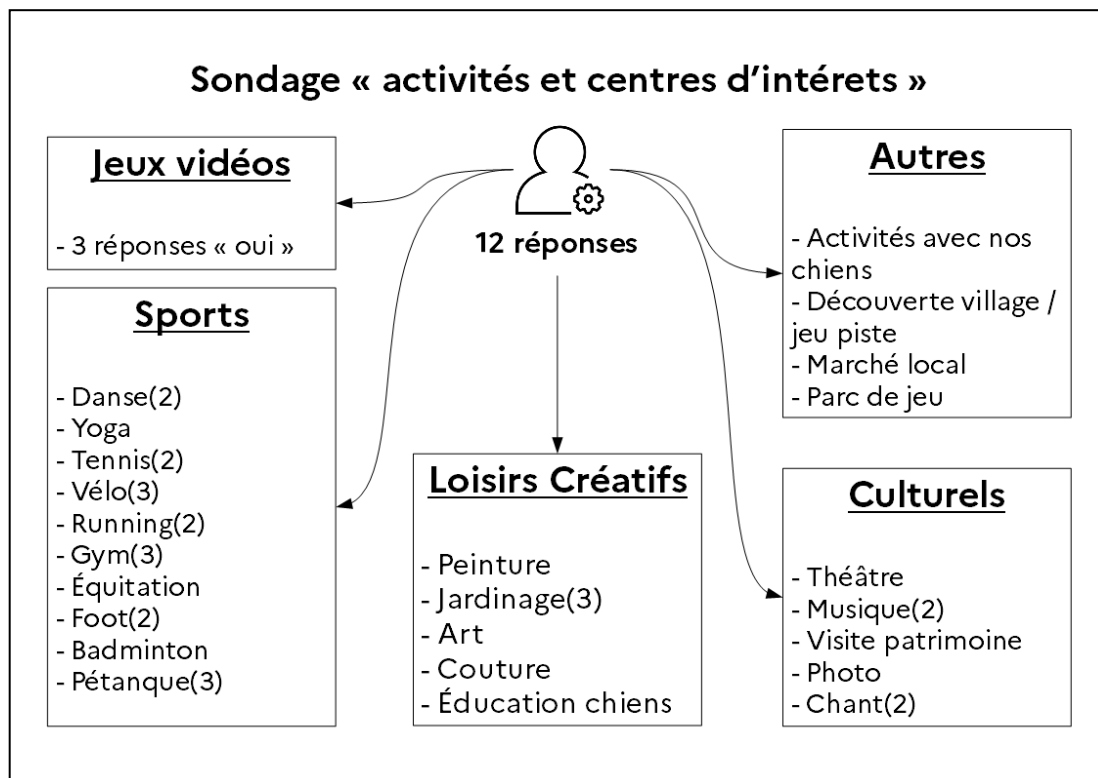
*Nicole Ségard,
Pour le Comité*

Bilan du sondage sur les centres d'intérêts des Pierrefittois

Dans le précédent numéro, vous avez été sollicités pour répondre à un sondage afin de nous faire part de vos souhaits et ceux de vos enfants sur les activités et centres d'intérêts que vous souhaiteriez voir développés dans notre commune. Malgré un nombre de réponses faible, les éléments recueillis constituent une première base nous permettant d'orienter nos actions et projets.



Le bilan des réponses est le suivant :



Pour faire suite à ce bilan, il a d'ores-et-déjà été inscrit au calendrier des fêtes de cette année **une journée de « découverte des sports »**, ciblée sur le tennis, vélo et course à pied, **le samedi 24 avril prochain**. Des informations plus détaillées vous seront diffusées via les différents vecteurs de communication de la commune quelques semaines avant. Une journée semblable sur la découverte des loisirs créatifs et culturels est également à l'étude pour la fin d'année.



Enfin toujours côté agenda, nous profitons également de cet article pour vous informer de l'organisation d'un **repas champêtre le samedi 5 juin prochain**.

Nous comptons sur vous pour cocher dès à présent ces différentes dates dans votre agenda, en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent d'ici là.

*Yoann Faucard,
Pour la Commission*

LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que 8 jours après la tenue du conseil un **compte-rendu complet est affiché à la mairie et publié sur le site Internet de la commune www.pierrefitte-sur-sauldre.fr**.

D'autre part, une **information succincte sur l'essentiel est publiée dans la Nouvelle République**.

Et, comme ici, vous trouvez dans **Le Pierrefittois** un compte-rendu simplifié. De plus, l'application **PanneauPocket**, le **site internet** et la **page Facebook** vous informent dès qu'un évènement le mérite.

Séance du 13 novembre 2020

GESTION DE L'EAU

En 2019, la commune de Pierrefitte a lancé une réflexion sur les modalités de gestion de ses services d'eau potable et d'assainissement pour pallier le départ en retraite de deux agents de la commune en 2020.

Madame le Maire propose :

- de retenir la société VEOLIA pour assurer les prestations suivantes :

Prestations	Eau Potable	Assainissement
Charges assurées par VEOLIA	• le passage hebdomadaire pour le contrôle, le réglage, le lavage des filtres, la fourniture de chlore, le relevé des compteurs, de l'installation de production d'eau potable, • le suivi permanent de la sectorisation, • la prise en charge des frais de télécommunication, • la vérification annuelle et le contrôle électromécanique des installations, • le nettoyage annuel du réservoir et la continuité de service, • la relève annuelle des compteurs, • la mise à disposition du service d'astreinte.	• le passage hebdomadaire pour le contrôle, le réglage, le changement des filtres, le relevé des compteurs, de la station de traitement, • la visite semestrielle des postes de relevage, • la prise en charge des frais de télécommunication, • la vérification annuelle et le contrôle électromécanique des installations • le nettoyage annuel des postes de relèvement, • l'auto-surveillance, • la mise à disposition du service d'astreinte.
Prestations	Eau Potable	Assainissement
Charges assurées par la commune	• l'énergie, • les interventions réseaux, • les interventions en astreinte et plus globalement toutes les interventions curatives, • le renouvellement des installations, • l'entretien des huisseries, génie civil, clôture, peinture, espaces verts,... • la mise à jour du patrimoine, • la rédaction d'un rapport annuel, • ...	• l'énergie, • l'eau, • les interventions réseaux, • les interventions en astreinte et plus globalement toutes les interventions curatives, • le renouvellement des installations, • l'entretien des huisseries, génie civil, clôture, peinture, espaces verts,... • la gestion des boues, les analyses, le plan d'épandage, • la gestion des déchets, • la mise à jour du patrimoine, • la rédaction d'un rapport annuel, • ...

- De veiller à ce que le marché ne dépasse pas 70 000 € HT sur sa durée totale,
- S'engager sur un marché dont la durée n'excède pas 2 ans.

Le Conseil municipal,

Vu le rapport de principe avec l'aide de la commission SAPIN, qui montre que les négociations ont permis de retenir VEOLIA pour assurer une prestation de service d'une durée de deux ans maximum (avec les bordereaux de prix unitaires et les tarifs de renouvellement des équipements négociés),

DÉCIDE

D'accepter le recours à l'entreprise VEOLIA pour une prestation de service qui permettra d'assurer **le suivi et la continuité du service du fonctionnement d'eau potable et d'assainissement**,

D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à contractualiser avec l'entreprise VEOLIA le marché de prestation de service pour l'assistance à l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement qui prendra effet le 1er janvier 2021 et s'achèvera le 31 décembre 2022.

Madame le Maire propose :

- de remplacer les tarifs dégressifs existants par des tarifs sur les consommations selon les types d'activité des abonnés,
- de veiller à conserver un niveau de recettes équivalent aux années précédentes, pour des volumes équivalents,
- les tarifs suivants :

EAU POTABLE	Tranches	Tarif 2021
		Tarifs
Part fixe	15, 20 et 25 mm	22,50 €/an/ab
	30 mm	27,90 €/an/ab
	40 mm	40,70 €/an/ab
	Au-delà de 40 mm	58,00 €/an/ab
Part variable	Domestiques	1,99 €/m ³ (au lieu de 1,95)
	Touristiques si conso > 1 000 m ³ /an	0,90 €/m ³
	Agricoles	1,33 €/m ³
	Industriels	1,33 €/m ³
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Tranches	Tarif 2021
		Tarifs
Part fixe	Tout abonné	13,90 €/an/ab
Part variable	Tout m ³	1,19 €/m ³ (au lieu de 1,16)

Le Conseil municipal,

- Vu le rapport de principe annexé, présenté en séance contenant les raisons principales du choix réalisé par le Maire, avec l'aide de la commission SAPIN, qui explique la nécessité de changer les tranches tarifaires,

DÉCIDE

- D'appliquer les nouveaux tarifs proposés par Madame le Maire à partir du 1^{er} janvier 2021.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, 12 voix pour et 2 abstentions (Messieurs GAULLIER – GIRAUDON), pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

- 1° - D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux,
- 2° - De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- 3° - De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- 4° - De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- 5° - De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- 6° - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- 7° - D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- 8° - De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,
- 9° - De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- 10° - De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés,
- 11° - De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement,
- 12° - De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme,
- 13° - D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions,
- 14° - De donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local,
- 15° - De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux,
- 16° - D'exercer entièrement au nom de la commune et dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme.
- 17° - D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L 240-1 et suivants du code de l'urbanisme.
- 18° - De procéder, dans la limite d'un montant de 50 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de charge, ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- 19° - D'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien (maison et/ou terrain situés en zone UA et UB pour un montant maximum de 300 000 €) selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code.
- 20° - De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 20 000 €.
- 21° - De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 250 000 €.
- 22° - De fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal jusqu'à 100 €.

Le Conseil Municipal **annule sa délibération du 11 septembre dernier concernant la dénomination de l'école primaire**. Le sujet sera réabordé ultérieurement.

Le Conseil Municipal décide d'établir avec **Monsieur Gérard MOIREAU un contrat de location** pour une maison communale sise au 70 rue de Chaon à partir du 18 novembre 2020. Le loyer mensuel est fixé à 145 €. Suite à la demande du conseil municipal lors de sa dernière réunion, les services des domaines ont été sollicités afin d'émettre un avis sur le **prix de vente d'une partie du chemin du Reully**.

Il s'avère qu'ils n'émettront aucun avis (cession par une commune de – de 2000 habitants). Le prix doit être déterminé par le conseil. Le Conseil Municipal décide de fixer le prix à 5 € le mètre.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire évoluer le taux de la **taxe d'aménagement**.

Le Conseil Municipal souhaite aménager le point de départ du **chemin de la Clancheuse**.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 3 901 € HT.

Le Conseil Municipal **approuve le projet** et sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental **l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable 2021** pour l'aider dans ce projet.

Le Conseil Municipal souhaite réaliser des **travaux à la cantine municipale**.

Le montant du projet s'élève à 26 650 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général **l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale 2021** pour l'aider dans ce projet.

Des devis supplémentaires concernant la **réfection du sol et des murs de la cuisine** seront demandés pour une éventuelle autre demande de subvention.

En décembre 2019, le conseil municipal avait délibéré pour **constituer un groupement de commandes avec la commune de Souesmes** (mandataire) et organiser une consultation relative à la MO pour **la réalisation de l'interconnexion**. Le cabinet ARTELIA a été choisi avec une tranche ferme (mission AVP – 10 955 € HT) et une tranche optionnelle (mission PRO-ACT-VISA-DET-AOR – 57 480 € HT). La tranche ferme de cette mission est terminée. Il convient de valider une nouvelle convention de groupement de commandes permettant de lancer la tranche optionnelle (50% Souesmes 50% Pierrefitte) et d'en autoriser la signature.

Le Conseil municipal **autorise Madame le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec la commune de Souesmes**.

La commission eau et assainissement sera chargée du suivi de ce dossier.

Conformément aux dispositions de l'article L 361-1 du code de l'environnement relatif au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.)**, le conseil municipal demande l'inscription au P.D.I.P.R. de Loir-et-Cher de la voie figurant sur le plan annexé à la présente délibération et portant la référence cadastrale suivante : Chemin rural d'Aubigny-sur-Nère au Cerbois – 330 mètres - en substitution des parcelles cadastrées C 885 et C 888 identifiées dans la délibération du conseil municipal du 26 mars 1999.

La présente délibération complète et modifie celles en dates des 26 mars 1999, 29 octobre 1999, 22 mai 2000 et 22 février 2008 relatives au même objet.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE donne la **possibilité à une commune de moins de 1 500 habitants de dissoudre son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**.

Vu que la commune compte moins de 1 500 habitants,

Le **conseil municipal décide de dissoudre le CCAS à compter du 31 décembre 2020 et de transférer le budget du CCAS sur celui de la Commune**.

Le conseil municipal souhaitant poursuivre son action sociale au sein de la commune, il est décidé de créer un comité. Ses membres seront désignés lors d'une prochaine séance.

Vu l'état sanitaire lié à la COVID, une réflexion concernant la distribution des colis de fin d'année est à envisager. Le repas est quant à lui annulé.

Madame le Maire fait part au conseil municipal que le contrat actuel de location du véhicule Kangoo prend fin en janvier 2021.

Le conseil municipal ne souhaite pas racheter le véhicule actuel mais **refaire un contrat de location pour un véhicule neuf** aux conditions de la proposition présentée.

Il autorise Madame le Maire à signer les documents.

Notre commune est inscrite au label « **Terre de Jeux 2024** » qui permet à notre collectivité de se mobiliser dès maintenant et jusqu'en 2024 pour faire vivre les Jeux sur l'ensemble du territoire.

Monsieur HEBERT se propose pour être le référent de Pierrefitte.

Le conseil municipal choisit le **devis de la société ALMEIDA PAYSAGE** d'un montant de 1 150 € HT **pour l'abattage et l'évacuation du peuplier situé au lavoir**.

Madame le Maire donne les dernières informations sur **la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières**, à savoir :

- la communauté de communes rencontre des difficultés au niveau de son secrétariat puisque le nouveau DGS n'arrivera que début décembre,
- l'office de tourisme ainsi que l'association Salbris Accueil vont être installés dans les locaux de l'ancienne perception,
- une plateforme e-commerce local est à l'étude pour aider les commerces pendant cette période, les aides tardant à venir,
- les travaux de la piscine se poursuivent. Une réflexion est engagée sur la création d'un bassin nordique.

Commission Commerce-Artisanat-Agriculture et Commission Développement Durable et Transition Écologique :

Madame LAVINA, vice-présidente de ces deux commissions, fait part au conseil municipal que deux membres dans l'une et un membre dans l'autre ne sont jamais présents aux réunions. Elle demande qu'ils soient retirés pour permettre à de nouveaux conseillers de participer.

Le conseil municipal retire Messieurs EUGENIE et RAYNAL de ces commissions. Il leur sera possible de reparticiper ultérieurement. Les nouveaux membres de ces commissions seront proposés à une prochaine réunion du conseil municipal.

Commission Communication-Patrimoine-Culture

Madame TURUNEN, vice-présidente de cette commission, a informé le conseil sur « le Mur » en partenariat avec l'Association Sculpt'en Sologne.

Le conseil municipal autorise la commission à porter ce projet et le budget nécessaire (1 000 € sous forme de subvention en 2021 + coût du nettoyage du support).

Une réunion avec tous les vice(s)-président(e)s des commissions est fixée au 04 décembre 2020 à 18 h 30.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire présente au conseil différents devis sur des travaux d'entretien concernant l'église (problème d'étanchéité, nettoyage de gouttières et changement de fenêtres) et la salle des fêtes (étanchéité). Les montants s'élèvent respectivement à : 2 975 €, 630 €, 1 905,28 € et 1 426,27 € HT. Le conseil accepte de réaliser ces travaux. Il autorise Madame le Maire à signer les devis.

- Achat d'un défibrillateur : des renseignements complémentaires doivent être demandés avant de passer commande.

- Panneau d'affichage passage de la Forge : des devis seront demandés auprès des artisans locaux pour sa conception.

- Le réseau d'eau potable a rencontré des problèmes de taux de chlore. Ils semblent aujourd'hui résolus.

- Il est rappelé que n'importe quel problème (éclairage,...) doit être signalé en mairie.

- Des aménagements doivent être envisagés concernant la sécurité routière : marronnier de la Place de l'Église, rond-point (rue de Salbris - chemin du Gué du Poirier – rue Saint Jacques), stop rue Saint Jacques.

Séance du 11 décembre 2020

À compter du 1^{er} janvier 2021, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

- Les **concessions du cimetière** (cinquantenaire) : 200 €.
- **Frais d'entretien des chaudières** pour les locataires de logements communaux :
13 € la participation mensuelle (sur 12 mois).
- **Location de la remorque** 60 € pour une journée.
- **Location de la salle des fêtes** comme suit :
 - Associations Pierrefittoises : 80,00 € par jour ou soirée (3 séances gratuites dans le cadre des activités de l'association) – gratuité : pour les randonnées sans repas et bourses aux vêtements.
 - Associations de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières : 80,00 € par jour ou soirée.

Belote des associations Pierrefittoises : 44,00 €	Journée (de 8h à 8h) :	
Vin d'honneur (de 14h à 19h) :	Caution :	323,00 €
Pierrefittois : 85,00 €	Location : Pierrefittois :	165,00 €
Autres : 200,00 €	Autres :	415,00 €
	Deux journées consécutives :	
	Caution :	323,00 €
	Location : Pierrefittois :	247,00 €
	Autres :	580,00 €

• **Location du préau** comme suit :

- Associations Pierrefittoises : gratuit dans le cadre des activités de l'association

Vin d'honneur (de 14h à 19h) :		Journée (de 8h à 8h) :	
Pierrefittois :	42,00 €	Caution :	162,00 €
Autres :	165,00 €	Location : Pierrefittois :	82,00 €
		Autres :	260,00 €
		Deux journées consécutives :	
		Caution :	162,00 €
		Location : Pierrefittois :	125,00 €
		Autres :	400,00 €.

• **Location de la salle du Renouveau**, comme suit :

(1 occupation gratuite dans le cadre des activités de l'association) - Caution : 100 €

	Associations	Particuliers
Journée :	20 €	40 €
Week-end :	32 €	60 €
Semaine :	78 €	120 €
Journée supplémentaire :	12 €	20 €

• **Les différents tarifs concernant les services eau et assainissement** comme suit :

- Droit de raccordement au réseau eau ou au réseau assainissement : 800,00 €
- Suppression de compteur : 250,00 €
- Ouverture/fermeture compteur
(en cas d'hivernage de compteur, départ et arrivée de locataire...) : 30,00 €
- Intervention pour fuite après compteur : 30,00 €
- Déplacement de compteur : 50,00 €
- Intervention pour détérioration de compteur (gel, non entretien, ...) : 50,00 €
+ facturation du nouveau compteur aux conditions financières en vigueur.

• **Le tarif des photocopies et du fax** comme suit :

- Photocopie A4 noir et blanc : 0,40 €	Photocopie A4 couleur : 0,60 €
- Photocopie A3 noir et blanc : 0,60 €	Photocopie A3 couleur : 0,80 €
- Fax : 2 €.	

Le Conseil Municipal décide de créer un **comité consultatif d'action sociale**.

Les membres de ce comité sont : Madame Pirkko TURUNEN, Monsieur Michel AMIOT, Monsieur Sébastien GAULLIER, Madame Marie-Claude BOLINET, Madame Claudine LAIGNEAU et Madame Catherine TARDIVEAU.

Madame le Maire fait part au conseil municipal que la **composition des commissions municipales ne peut être modifiée en cours de mandat**.

Par contre, suite à la démission de Monsieur EUGENIE, il convient de désigner un membre pour la commission Commerce-Artisanat-Agriculture et un membre pour la commission Développement Durable et Transition Écologique.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas voter au scrutin secret.

Madame Nicole SEGARD est désignée membre de la commission Commerce-Artisanat-Agriculture et Monsieur Michel GIRAUDON est désigné membre de la commission Développement Durable et Transition Écologique.

Il est rappelé que chaque conseiller peut participer aux commissions communales.

Madame le Maire donne les dernières informations concernant la **Communauté de Communes de la Sologne des Rivières** :

- l'**office de tourisme** ouvrira à compter du 1^{er} janvier prochain dans les locaux de l'ancienne perception tous les jours de la semaine et le week-end. Il sera établi un budget distinct pour son fonctionnement. Des produits locaux et des services seront à la disposition des visiteurs.

- le **21 janvier 2021, le PDG d'Airbus Monde** se rendra sur le Technoparc. Un **projet d'école mécanique** est à l'étude. Le CRJS (Centre Régional Jeunesse et Sport) servirait d'internat pour cette école.

Commission Développement Durable et Transition Écologique :

Madame LAVINA présentera lors du prochain conseil municipal l'avancée du projet de centrale solaire.

Comité Revitalisation du Centre Bourg :

Madame SEGARD détaille le projet. Les réponses ont été apportées au questionnaire du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur le panorama du centre bourg. Une réunion sur place est prévue prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire donne lecture du courrier du Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Le label 4 fleurs a été confirmé. Le jury a apprécié le fleurissement de la commune.

- Le conseil municipal autorise Madame Aurélie BLANCHARD à apposer un panneau à l'entrée de la voie communale n° 2, sur une partie privée, pour indiquer le magasin de vente à la ferme de ses produits. Elle est autorisée également à s'installer au « passage de la Forge » le samedi ou dimanche matin. Si un marché est créé, il lui sera demandé de venir ce jour précis dans la mesure du possible.

- Le nouveau Kangoo est livré mardi 15 décembre. L'ancien véhicule sera repris le même jour.

- Les factures d'eau sont dorénavant payables chez les buralistes agréés par la direction générale des finances publiques. Le bureau de tabac de Pierrefitte propose ce service.

- La distribution des colis aux personnes âgées aura lieu le samedi 19 décembre 2020. Les membres du conseil souhaitent que des boîtes de chocolat soient données aux maisons de retraite pour être remises aux résidents pierrefittois dans de bonnes conditions sanitaires.

- L'abri bus a été nettoyé. Voir si l'on peut installer des barrières de façon que les enfants soient en retrait à l'attente du car.

COVID-19

Pour se faire vacciner

À l'Institut Médical de Sologne à Lamotte-Beuvron - uniquement les jeudis

Procéder comme suit pour ceux qui n'ont pas de moyens de transport :

- Prendre rdv au 0 805 021 400 ou sur internet www.doctolib.fr uniquement pour un **jeudi entre 9h15 et 10h30.**
- Puis téléphoner au 02 54 58 55 44 pour réserver le transport qui vous amènera à l'Institut Médical pour 9h et repartira de l'Institut à 11h pour vous ramener à Pierrefitte.
- Si cette proposition était suspendue ou annulée, appelez la mairie au 02 54 88 63 23 pour une autre solution.

Pour **ceux qui peuvent se déplacer par leurs propres moyens**, le rdv peut être à n'importe quelle heure un jeudi.

Vous pouvez aussi vous rendre :

À Romorantin - tous les jours : prendre rdv au 0 805 021 400 ou 02 34 06 10 34
ou sur Internet www.sante.fr ou www.doctolib.fr

Respectons les gestes barrières
Nous préserverons notre santé et protégerons les autres

Vous pouvez encore venir chercher à la mairie des masques en tissu si vous en avez besoin

Merci de prendre rendez-vous au 02 54 88 63 23

« Dernière minute »

Suite à plusieurs démarches de notre part, nous venons d'être informés par le Service des Transports de la Région (Rémi) d'une nouvelle étude pour faciliter le transport public dans les zones rurales où ils manquent beaucoup.

Pierrefitte **pourrait** en bénéficier s'il y a suffisamment de demandes.

Nous aimerions connaître vos besoins de transport :

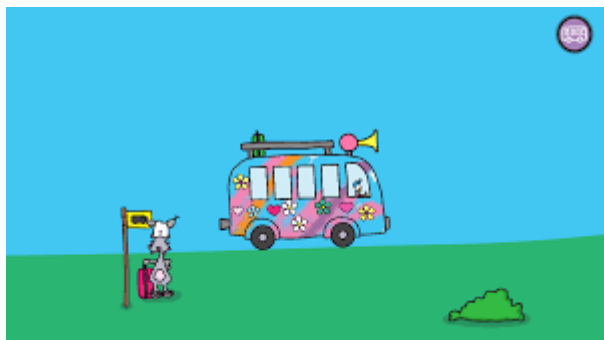
Seriez-vous intéressé par un transport public desservant Pierrefitte ☐ **oui** ☐ **non**

Si oui :

1. Où voudriez-vous aller de préférence ? (Salbris, Lamotte, autres).....
2. Quels jours de préférence ?.....
3. Quels horaires ?.....
4. Combien de fois dans la semaine pensez-vous utiliser ce service ?.....
5. Si vous souhaitez ajouter un commentaire :

Merci de répondre à la mairie :

- sur papier à déposer dans la boîte à lettres ou
- par mail pierrefitte.41@mairie.wanadoo.fr



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Catalèya ETIENNE DUQUENET

22 octobre 2020



Félicitations à

Colette DEMONCHAUX et Claude BOUTOUX

22 octobre 2020



Ils nous ont quittés

Andrée QUENOUILLE née HUGUET

13 novembre 2020

86 ans

Jean CARRÉ

03 décembre 2020

91 ans

Étienne ROY

11 janvier 2021

96 ans

Thérèse DESPRÉ

14 janvier 2021

99 ans

CALENDRIER DES FÊTES 2021 (prévisionnel – sous réserve des conditions sanitaires)

AVRIL	Mardi 13	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Samedi 17	Concours de belote Gymnastique volontaire	Salle des Fêtes
	Samedi 24	Journées découvertes (Commission Associations-Jeunesse et Sports)	Asile
	Mercredi 28	Lecture-goûter organisée par la bibliothèque (pour enfants)	Salle des Fêtes
	Vendredi 30		
MAI	Samedi 1 ^{er} Dimanche 02	Musicalies en Sologne	Salle des Fêtes + Asile
	Mardi 04	Après-Midi « Découverte de robots » le OFF de Vagabondage	Salle des Fêtes
	Samedi 08	Commémoration du 08 mai 1945	Salle des Fêtes
	Mardi 11	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Mercredi 12	Lecture-goûter organisée par la bibliothèque (pour enfants)	Salle des Fêtes
JUIN	Samedi 05	Repas champêtre (Commission Associations-Jeunesse et Sports)	
	Dimanche 06	Printemps créatif des Bricolotes	Salle des Fêtes
	Dimanche 06	« CleanWalk » - promenade pour nettoyer les abords de route	
	Mardi 08	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Dimanche 13	Randonnée de la Gymnastique volontaire	Salle des Fêtes + Renouveau
	Vendredi 18	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 Le MUR – réalisation de fresque (anciens ateliers vers cimetière)	Renouveau
	Samedi 19	Le MUR – réalisation de fresque (anciens ateliers vers cimetière)	
	Dimanche 20	Repas paella Moto Évasion	Asile
JUILLET	Samedi 26	Kermesse de l'A PEPS	École + Asile
	Samedi 03	Méchoui ACPG	Asile
	Mardi 13	Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice	Stade
	Mercredi 14	Jeux - Repas champêtre - Bal	Asile
AOÛT	Dimanche 18	Loto des Œuvres Paroissiales	Asile
	Dimanche 22	Brocante villageoise	
	Samedi 28	Concert « la p'tite boutique » Music'Arts	Asile
SEPTEMBRE	Samedi 11	Forum des associations	Salle des Fêtes
	Mardi 14	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Samedi 18 et Dimanche 19	Journées du Patrimoine	Salle des Fêtes
	Samedi 25	Belote des Œuvres Paroissiales	Salle des Fêtes
OCTOBRE	Samedi 09	Soirée Couscous A.Tou.Loïsirs	Salle des Fêtes
	Mardi 12	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Samedi 16	Concours de belote Club du Renouveau	Salle des Fêtes
	Mercredi 27	Boum d'Halloween L'A PEPS	Salle des Fêtes
	Samedi 30	Concert « Trio Terzetti » Music'Arts	Salle des Fêtes
NOVEMBRE	Mardi 09	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Jeudi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Salle des Fêtes
	Dimanche 14	Loto A.Tou.Loïsirs	Salle des Fêtes
	Samedi 27	Marché de Noël des Bricolotes	Renouveau
DÉCEMBRE	Samedi 04	Sainte Barbe	Salle des Fêtes
	Dimanche 05	Commémoration AFN	Renouveau
	Mardi 14	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Samedi 18	Visite du Père Noël	Salle des Fêtes



« Notre église au fil des saisons »

Vanessa Maillet